

COTISATION 2021

A remplir et à retourner avec le règlement à :

Art et Chapelles 36 rue Barra 49100 ANGERS

Mme, M, M et Mme

Nom :

.....
.....

Prénom(s) :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Ville :

Code Postal :

Tel. Fixe : Tel Mobile :

.....

Adresse courriel (Ecrire distinctement):

.....@.....
.....

La transmission de votre adresse mail nous permet de communiquer avec vous sur les événements de l'association, inauguration, concert, etc... et de vous convoquer à l'assemblée générale de l'association.

Cotisation 2021 : 25 €

Bienfaiteur : 60 € et plus

Règlement par Chèque à l'ordre de « Association Art et Chapelles »

Un reçu fiscal vous sera adressé

Nous vous remercions de votre participation